

BULLETIN D'INFORMATION

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE SAINTE-FOY



Vendredi, 3 janvier 2025



Meilleurs Vœux

Et profitez des nouveautés en cette nouvelle année 2025!

Une année qui commence fait réfléchir et nous incite souvent à passer à l'action de façon positive. Les projets de la Société d'horticulture de Sainte-Foy ne manquent pas pour 2025 et grâce à notre dynamisme incessant, je peux mentionner quelques nouveautés mises en place par le conseil d'administration au cours de l'année 2024. Profitez-en, tout ceci est pour vous.

- Le paiement **Interac** est en place pour le paiement des services et du matériel ;
- le **babillard** installé pour vous dans la salle de conférence. N'hésitez pas à l'utiliser pour vos annonces ou besoins en horticulture ; le babillard se veut un outil interactif ;
- la **boîte à suggestions** sur la table d'accueil ; les idées d'activités ou encore les commentaires constructifs sont bienvenus ;
- en janvier, nous pensons aux **semis** à la Société : tout d'abord un échange de graines vous sera proposé bientôt et deuxièmement, une équipe se mettra à l'œuvre pour faire les semis dans le local de culture. Faites-nous signe si vous voulez faire partie de l'équipe, pour du plaisir et une saine collaboration.

Toute l'équipe de la SHSF vous souhaite une Bonne Année et du succès dans vos... cultures.

Martine Gaudreault

Présidente de la Société d'horticulture de Ste-Foy

Conférences du 14 et du 21 janvier 2025.....	p.2
Conseil de saison : Quels dommages peuvent subir nos plantes en ces températures complètement folles?	p.3
Privilèges d'être membre.....	p.8
Conférences des autres Sociétés et partenaires.....	p.8

Prochaines activités

Les activités ont lieu le **mardi, à 19 h 30**, au Centre de glaces Intact Assurances, 999 Ave de Rochebelle, Local 121, par l'escalier # 8, à gauche dès l'entrée.

Lien internet : <http://facebook.com/societe.horticulture.ste.foy> ;

Web : <https://shsf.ca/>

Informations : **France Doyon** au 418 658-9844

14 janvier 2025 : Semis et repiquage avec Mme Josée Brisson.

Cette année, Josée Brisson remplacera Réal Dumoulin. Cette activité comprendra une conférence, suivie d'un court atelier où vous pourrez effectuer un semis vous-même et l'emporter à la maison. Le matériel sera disponible sur place. Cette activité s'adresse aussi bien au débutant qu'au jardinier expérimenté qui désire réviser ou compléter ses connaissances.



Semis de daikon en plaque alvéolée ; Photo Jp Brigand



JOËL LIGHTBOUND
Député fédéral de Louis-Hébert

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
3700, rue du Campanile, bur. 110
Québec (Qc) G1X 4G6

Joel.Lightbound@parl.gc.ca
418 648-3244

Mon équipe et moi sommes disponibles pour vous soutenir tout au long de vos démarches auprès des différents ministères, programmes et services fédéraux:

Cette conférence est présentée en partenariat avec M. Joël Lightbound, député fédéral de Louis-Hébert.

21 janvier 2025 : Lasclay : De passion botanique à projet entrepreneurial,
par Lasclay



Une curiosité pour une plante aux mille vertus, l'asclépiade, s'est transformée en entreprise dotée d'une mission de conservation environnementale et de technologies manufacturières innovantes.

Conseil de saison

par Réal Dumoulin

Quels dommages peuvent subir nos plantes en ces températures complètement folles?

Notre hiver s'avère complètement déjanté, fou et imprévisible et, malheureusement, il semble que cela sera notre lot à l'avenir. Comment protéger nos plantes de ces hausses et ces baisses subites de température, de toute cette pluie, suivie de froids intenses sans neige de protection ? Bref, il faut revoir nos habitudes de jardinage et s'adapter si nous désirons un beau jardin au printemps.

Les gels et des dégels fréquents

Cette situation s'avère souvent catastrophique pour les plantes si leurs racines gèlent et dégèlent plusieurs fois. Évidemment, on ne peut pas changer la météo, mais on peut y remédier.

Comment procéder avec des gels et dégels fréquents ?

- 1- Encore une fois, il faut s'assurer que les racines de nos plantes sont bien couvertes de neige pour les protéger. S'il n'y a plus de neige au sol en hiver, il faut couvrir le sol autour des plantes plus fragiles avec du paillis ou du compost, voire même du géotextile si nécessaire.

- 2- Dans les régions qui subissent des gels et des dégels fréquents, certains jardiniers couvrent les troncs des arbres et arbustes avec du tissu blanc, ce qui garde les troncs plus froids même au soleil.



Les dommages dus à un sol détrempé

Il arrive durant l'hiver, surtout ces dernières années, que le temps doux perdure au-dessus de 0 degré Celsius après une bonne pluie. Cela arrive souvent aussi au printemps. Comme le sol est gelé, cette eau ne peut pénétrer et reste autour des arbres et arbustes ou sur les vivaces. Cette situation peut engendrer de la pourriture des écorces ou des racines et endommager de façon durable les plantes.

Comment prévenir les dommages dus à un sol détrempé durablement ?

- 1- D'abord, il faut bien connaître son jardin et ne pas planter de vivaces ou d'arbustes et d'arbres dans des sections qui risquent de demeurer inondés ou détrempés pour de longues périodes, quel que soit la saison.
- 2- On peut aussi surélever les plates-bandes, car ces sections surélevées sèchent plus rapidement.
- 3- Enfin, on peut retirer le paillis en automne et le remettre une fois le sol dégelé, car il maintient le sol plus humide.



Les grands froids

Il semble que les grands froids vont nous épargner dorénavant, mais rien n'est certain. Il ne faut donc pas se réjouir trop tôt, car nous avons déjà vu des moins 30 degrés Celsius en mars et même en avril dans le passé. La neige constitue la meilleure protection contre les grands froids. Or, de la neige, il n'y en a presque pas au sol et s'il venait un grand froid, les racines de plantes peuvent en souffrir suffisamment pour tuer la plante.

Comment prévenir les dommages des grands froids ?

- 1- D'abord, il faut éviter de tailler nos arbustes et arbres après la mi-août, car les nouvelles pousses que cette taille engendre ne seront pas suffisamment fortes pour tolérer les froids de l'hiver. Il y a aura donc des pertes qui non seulement peuvent déséquilibrer l'apparence de la plante, mais qui constituent des points d'entrée pour les infestations et les maladies.
- 2- Il faut aussi arrêter la fertilisation dès fin juillet pour les mêmes raisons que ci-dessus.
- 3- On peut protéger les plantes fragiles, par exemple les premières années de vie dans notre jardin, avec du géotextile.
- 4- Enfin, lors des hivers comme celui-ci, il faut s'assurer que les racines de nos plantes sont bien couvertes de neige pour les protéger. S'il n'y a plus de neige au sol tôt en hiver, on tente de couvrir le sol autour des plantes plus fragiles avec du paillis ou du compost, voire même du géotextile si nécessaire.



Les dommages dus aux vents froids

Les vents secs de l'hiver s'avèrent souvent dommageables pour les conifères et les arbres ou arbustes qui font leurs boutons floraux l'année précédant la floraison. C'est pourquoi on voit au printemps des parties de conifères brunis au printemps ou des boutons floraux qui sont morts.

Comment prévenir les dommages dus aux vents froids ?

- 1- Il faut arroser abondamment en automne jusqu'à ce que le sol commence à geler, car les racines continueront à fournir de l'eau jusqu'à ce que le sol gèle autour des racines.
- 2- Couvrir les plantes fragiles et exposées aux vents dominant de l'ouest et du nord avec du géotextile.
- 3- On peut vaporiser un anti-dessicant sur les conifères et les boutons floraux fragiles, ce qui empêche l'eau de s'évaporer des aiguilles et des boutons floraux. S'il a plu abondamment après avoir mis l'anti-dessicant, il faut en réappliquer.

Les dommages dus aux sels de déglacage

Les sels de déglacage mis sur les routes ou par nous-mêmes créent toutes sortes de problèmes aux plantes, tels que :

- Les sels de déglacage peuvent causer le dessèchement, le jaunissement, le brunissement ou la brûlure du feuillage tant des conifères que des plantes à feuillage permanent.
- Les sels de déglacage peuvent aussi brûler complètement les boutons floraux de certaines plantes, notamment des azalées, des rhododendrons, etc.
- Ces sels peuvent aussi provoquer des déformations et du retard dans la croissance des plantes.
- Enfin, ces sels imprègnent le sol et change l'équilibre des minéraux dans le sol, provoquant des déficiences qui endommageront les plantes.

Comment prévenir les dommages dus aux sels de déglacage ?

- 1- D'abord, il faut bien choisir les plantes qui seront exposées aux sels de déglacage, car certaines plantes sont très résistantes à ces sels, alors que d'autres y sont très sensibles. Par exemple, les calamagrostides, les gaillardes, les symphorines, etc. tolèrent les sels de déglacage contrairement aux rosiers, aux azalées, etc.
- 2- Pour son usage personnel, il vaut mieux utiliser du sable ou de la pierre concassée.
- 3- On peut demander à notre municipalité de limiter l'usage des sels, ce qui se fait de plus en plus.
- 4- En enveloppant les plantes exposées aux sels de déglacage dans du géotextile, on limite grandement le sel qui rejoint les plantes, surtout les aiguilles, le feuillage et les boutons floraux.

- 5- Au printemps, on rince dès que possible à grande eau toute plante qui a reçu des sels de déglacement.

Les dommages dus à la neige et à la glace

La neige et la glace peuvent sérieusement abimer nos plantes durant l'hiver. Évidemment, une belle petite neige folle ne brisera rien, mais les neiges lourdes et remplies d'eau s'avèrent très pesantes en plus d'emprisonner dans la glace toutes les plantes. Les branches peuvent briser, les arbustes et les arbres casser, etc.

Comment prévenir les dommages dus à la neige et à la glace ?

- 1- Si la neige est lourde et qu'on voit que les branches risquent de briser, il faut essayer d'en enlever le plus possible sans rien abimer. On travaille idéalement avec un balai en commençant par le bout de la branche vers le milieu de l'arbuste ou de l'arbre.
- 2- Il ne faut absolument ne pas tirer sur les branches prises dans la glace, car on fera de cette façon bien plus de tort que la glace elle-même.
- 3- Enfin, il ne faut pas essayer d'enlever la glace se trouvant sur les petites branches et les boutons floraux, car on fera alors bien plus de tort que de bien. On attend et si le temps est doux et que de l'eau d'arrosage est disponible, on peut arroser la plante pour enlever une partie de la glace.



Privilèges d'être membre, par Jean Morel

Être membre de la Société d'horticulture de Sainte-Foy vous accorde des rabais chez nos partenaires.

Présentez votre carte de membre valide, avant la facturation, à l'un des commerces suivants :

- **Vertige Fleurs & Cadeaux**, 2900 Chemin St-Louis, Québec;
(10 % sur les plantes et fleurs, produits vivants)
 - **Ferme Bédard & Blouin**, 2157 Boulevard Louis XIV, Québec;
(10 % sur les végétaux à prix régulier)
 - **Folia Design**, 2200 Rue Léon-Harmel #3, Québec;
(11 % sur les plantes et les pots)
 - **Jardin Hamel**, 6029 Blvd. Wilfrid-Hamel, L'Ancienne-Lorette;
(10 % sur végétaux finis, sauf les semences et bulbes)
 - **Vert métal**, 2051 St-Jean Baptiste, L'Ancienne-Lorette, QC
(10 % sauf les livres)
 - **Paradis Jardin & Accessoires**, 1100 boul. Bastien, Québec
(10 %, sauf le vrac)
 - **Gérard Bourbeau & Fils**, 8285 Ire Avenue, Québec
(10%, sauf : tourbe, vrac, blocs, abris d'auto, semences, volumes et produits réduits)
- Aussi, chez d'autres marchands : **Floralie Jouvence**, 2020 Avenue Jules Verne, Québec

Conférences des autres sociétés d'horticulture et partenaires

Société d'horticulture de Beauport

Mercredi 8 janvier 2025 : Les primevères, avec Rock Giguère

La primevère commune des jardins est une des premières fleurs du printemps. Plusieurs variétés et différentes couleurs sont à découvrir!

Cette rencontre aura lieu au centre municipal MGR-Laval, au 35 rue du Couvent (voisin de l'église de la Nativité de Beauport). La rencontre se tiendra à 19 h 30, accueil à partir de 19 h.
Coût : Gratuit pour les membres, 6 \$ pour les non-membres
Pour renseignements, Christine Arbour 581-988-2556.

Société d'horticulture et d'écologie de Saint-Nicolas

Mercredi 12 février 2025 : Azalées, rhododendrons et autres éricacées (andromèdes, aïrelles, thé du labrador...), culture et plantes compagnes avec Madame Suzanne Hardy

Nos conférences sont présentées à 19 h 30 au Complexe aquatique multifonctionnel, 1065, Route des Rivières, Lévis, (Secteur Saint-Nicolas).

Coût : Non-membre : 7 \$ par conférence, Étudiants et membre d'une autre société d'horticulture: 5 \$ par conférence

Pour nous joindre : 418 831-4837 ou courriel : <mailto:shestnicolas@gmail.com>

Web: <https://shorticulture.wixsite.com/shestnicolas/activites-1>

Société d'horticulture de Québec

Mardi 7 janvier 2025 : Quelques mythes en horticulture avec M. Louis Saint-Hilaire, horticulteur

À partir du choix d'une plante en jardinerie, en passant par la plantation et l'entretien, plusieurs techniques de jardinage ont démontré leur inefficacité, mais on continue quand même de les appliquer par habitude. Un survol de l'évolution des connaissances horticoles sera effectué.


Nos conférences sont présentées les premiers mardis du mois. La conférence débute à 19 h 30.

Coût : gratuit pour les membres, 6 \$ non-membre, 3 \$ pour les membres des Sociétés d'horticulture de Sainte-Foy et de Beauport.

Les réunions ont lieu au Centre communautaire Marchand 2740, 2^e Avenue Est, Québec.

Fête des semences et de l'agriculture urbaine :

Le 1er et 2 mars 2025, à l'Université Laval, Pavillon Alphonse Desjardins, samedi de 9 h 30 à 16 h 30 et dimanche de 10 h 00 à 16 h 00.

Thématique 2025 - Cultivons la biodiversité ! 

L'agriculture urbaine et le jardinage aux services de la santé humaine (mentale et physique), animale et environnementale et de l'économie. Aux multiples bienfaits, c'est une solution structurante et nous offre l'apaisement de cette reconnexion à la nature. Nous avons rassemblé des vulgarisateurs·trices de grande qualité sur des thèmes essentiels et inspirants.

Voir la programmation 👉 <https://bit.ly/programmationfds2025>



Rédaction et révision linguistique : Réal Dumoulin et Suzanne Gingras